

Déclaration de politique en matière de stratégie Erasmus 2021-2027

L'évolution du travail social s'inscrit aujourd'hui de fait dans la stratégie européenne dans une double dimension, réglementaire et échange de pratiques.

L'inscription dans une stratégie européenne est aujourd'hui fondamentale pour tous les acteurs et elle s'impose à tous les organismes de formation dans le cadre des dernières réformes des diplômes en travail social, rejoignant ainsi la démarche volontariste et pro active de l'IRTESS. Notre stratégie consiste à développer notre inscription dans des réseaux, à s'appuyer sur des plateformes sociales européennes, sur des plateformes de recherche universitaire avec un relais vers la plateforme régionale PREFAS que nous animons et le développement d'actions propres.

1. STRATÉGIE DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE (dans et hors programme Erasmus +)

La stratégie de développement international de notre institut s'inscrit dans le droit fil des principes adoptés par l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS- <http://www.UNAFORIS.eu/>) réseau auquel nous adhérons et qui en préambule de ses statuts affirme la volonté de « *développer une mission de service public de formation dans un cadre international, européen, national et régional : contribuer aux politiques européennes de l'Etat et des collectivités territoriales (...) en inscrivant nos formations professionnelles dans les cadres de qualification reconnus au plan international et européen* ».

L'évolution des organismes de formations en travail social encourage particulièrement cette tendance depuis quelques années. Dans cette configuration, nos diplômés obtiennent progressivement une visibilité au plan européen par l'accréditation et l'harmonisation des diplômes (en interne, au niveau national, au niveau européen avec les ECTS, LMD). Cette visibilité traduite par des équivalences est un facteur clé déclenchant le souhait de mobilité.

Nous soutenons l'idée que la mobilité européenne et internationale est un outil pédagogique puisque, à travers les rencontres, les participants constatent que les pratiques ne sont pas universelles, se questionnent et échangent avant, après et pendant. Particulièrement, les séjours à l'étranger développent des qualités que l'étudiant va utiliser dans sa pratique quotidienne (autonomie, adaptabilité et prise d'initiatives) mais également des compétences interculturelles, déterminantes pour les professions du social.

La participation au programme Erasmus+ a représenté et représente encore aujourd'hui une opportunité de dynamisation et de recherche d'exigence pour l'IRTESS. Elle a permis d'opérer le passage d'un discours sur la mobilité combinée avec une pratique de suivi de projets des étudiants, à l'engagement d'une politique de mobilité portée au niveau institutionnel et InterInstitutionnel, sur le plan régional, inter régional, national, européen et international qui ne demande qu'à être consolidée et développée par sa participation au programme 2021-2027. Notre politique en matière de développement international repose sur différents points qui se situent dans la droite ligne de la charte Erasmus.

1.1. Promouvoir et soutenir la mobilité des étudiants et du personnel, pour toutes et tous, sans discrimination

Après avoir constaté que la mobilité dans le cadre des formations dispensées par l'IRTESS reposait sur quelques projets initiés par des étudiants particulièrement motivés – faisant par ailleurs état du caractère extrêmement contraignant et difficile voire dissuasif des démarches à réaliser pour aboutir dans leur projet –, l'institut a fait le choix, en 2014, de s'engager, en lien avec son projet associatif, dans une politique volontariste de soutien et de développement de la mobilité des étudiants dans tous ses aspects, afin de renouer avec son passé d'acteur engagé dans des programmes de formation et d'échanges internationaux.

A cette fin, dans le cadre d'un parcours mobilité, un correspondant mobilité pour l'IRTESS ainsi que des coordinateurs de stage international filière sont dédiés à l'accompagnement de la mise en œuvre des mobilités étudiantes et professionnelles. Différentes ressources ont été produites telles qu'un guide mobilité ou encore un groupe mobilité. Ces dispositifs, nous permettent de garantir le respect des principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion dans notre façon de sélectionner les candidats pour la mobilité (étudiants et personnels) ainsi que pour l'attribution des bourses afférentes. Ces dispositions ont été mises en place afin de rendre la mobilité accessible à tous.

Nous sommes à l'aube d'une dynamique de consolidation et perfectionnement de ces dispositifs pour les rendre plus efficaces et efficients à travers notamment notre démarche qualité permettant de garantir aux bénéficiaires des procédures de sélection équitables, transparentes, cohérentes et documentées.

1.2. Développer la mobilité combinée études/stage

Depuis 2014, nous avons concentré nos efforts sur la promotion de la mobilité de stage auprès des étudiants du travail social. Initiée sous la forme de mobilité sortante de stage ouverte aux étudiants de quelques formations, cette politique s'est déployée progressivement au profit de la mobilité combinée études/stage entrante et sortante. L'année 2019 a vu la conclusion de la première convention Erasmus + mobilité étude entre l'HELMo (Liège, Belgique) et l'IRTESS. Cette première expérience a constitué une opportunité de mettre à la réflexion le développement de ce type de mobilité dans un futur proche, ce qui constitue, un des axes de développement de notre politique dans le cadre de la participation de l'institut au programme pour 2021-2027.

Par ailleurs, suite à son élargissement 2018 à d'autres filières, la mobilité à l'international est dorénavant promue pour l'ensemble des formations de niveau 6 assurées par l'IRTESS, en faveur desquelles elle se développe particulièrement, sans pour autant que cela soit exclusif : toute demande de mobilité formulée par un professionnel en formation à l'IRTESS est examinée afin de favoriser cette expérience, quel que soit le parcours de formation concerné, son statut et sa situation.

1.3. Expérimenter et développer la mobilité mixte

Conscient que l'un des concepts clés pour assurer un meilleur accès au Programme Erasmus est la notion de mobilité mixte, nous souhaitons expérimenter et développer une combinaison de mobilité physique de courte durée additionnée d'une composante virtuelle au cours de laquelle l'individu participe à un échange collaboratif en ligne. Dans cette optique, mais également dans une optique de renforcement des liens et échanges internationaux et d'innovation pédagogique, nous avons depuis 2020 fait l'acquisition d'une plateforme de formation en ligne et travaillons à l'appropriation de différents outils de communication à distance par l'ensemble des membres du personnel.

1.4. Travailler en coopération avec d'autres instituts pour affirmer la dimension européenne et internationale des formations sociales et du travail social et créer une culture européenne commune.

Pour se donner les moyens de réaliser ses objectifs en matière de développement de la mobilité, l'IRTESS a participé activement à la création du Consortium Social des 4 Frontières (CS4F). Accrédité par l'Agence nationale du programme Erasmus + en mai 2018, ce dernier réunit maintenant plusieurs établissements de formation en travail social tel que l'École Supérieure de Praxis Sociale de Mulhouse (ESPS), l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté (IRTS-FC), l'Institut Régional de Travail Social de Lorraine (IRTS Lorraine) et l'Institut du Travail Social Tours (ITS Tours).

Coordonné par l'ESPS, le CS4F a pour ambition d'affirmer la dimension européenne et internationale des formations sociales et du travail social et, grâce au partage des bonnes pratiques, permettre le développement des mobilités des étudiants et des professionnels. Il favorise également une dynamique au sein des établissements membres de ce réseau à travers la mutualisation des ressources et vise la création d'une culture européenne commune. Le consortium souhaite constituer un atout majeur de professionnalisation d'une part des étudiants, en augmentant leur employabilité à travers l'acquisition de compétences linguistiques et citoyennes, de connaissances, ainsi que la découverte d'autres cultures et pratiques professionnelles et, d'autre part des personnels, en permettant le partage des connaissances ainsi que des innovations pédagogiques dans une dynamique d'ouverture aux autres et de recherche d'excellence.

L'attribution de l'ECHE serait pour nous sur ce point, l'occasion de développer davantage sur 2021-2027 les différents projets et initiatives mis en place depuis 2014 par un élargissement des types et l'augmentation des nombres de mobilités pour aller vers une mise en œuvre de l'ensemble des volets de l'action clé 1 pour ce qui concerne les étudiants et les personnels.

2. STRATÉGIE POUR L'ORGANISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Dans une visée de modernisation et d'internationalisation, nous nous attachons à développer la mobilité européenne et internationale des étudiants et des personnels mais également à œuvrer à la mise en place de projets de coopération européenne et internationale car nous sommes convaincus que ce sont deux des clés essentielles contribuant à l'amélioration de la qualité de nos programmes d'enseignement supérieur et de l'expérience étudiante comme professionnelle.

2.1. Travailler au développement d'activités transnationales intégrées

Dans le cadre des parcours de formation, l'IRTESS propose depuis de nombreuses années des modules transnationaux intégrés à ses maquettes qui permettent d'aborder des questions sociales et sociétales en mettant en perspective leurs dimensions nationales et européenne dans les champs de la protection de l'enfance, du handicap, de l'asile, de l'entrepreneuriat social, du logement, de l'inclusion, etc. Ces modules sont proposés dans le cadre de la participation de l'IRTESS aux manifestations du Mois de l'Europe à l'intention de toutes les formations, des professionnels, des partenaires ainsi que toute personne intéressée et d'un module dédié à l'Union européenne et aux questions européennes dans le cadre de la formation des directeurs.

Dans le cadre de sa stratégie globale, l'IRTESS a fait l'acquisition d'une plateforme de formation en ligne. Ceci soutiendra le développement et la multiplication d'interventions de formateurs, professionnels, étudiants, personnes concernées etc.

Dans le cadre du partenariat avec le CNAM, nous travaillons aujourd'hui à la création d'un master de spécialisation dans laquelle nous avons inscrit une dimension européenne et transnationale importante qui pourrait notamment s'appuyer sur le développement de la plateforme OnlineFormapro. A la fin du cursus, l'organisation d'un séminaire d'étude est envisagée.

2.2. Encourager la réalisation ou la participation de tous à des projets de coopération européenne et internationale

Le travail social prend appui sur le local mais nous sommes persuadés qu'il faut développer nos réflexions en les ouvrant à l'international et travailler à comprendre les autres systèmes afin de mieux comprendre le nôtre. L'ensemble des membres de l'IRTESS est encouragé à proposer des projets de coopération locale, régionale, nationale, européenne et internationale.

Le premier projet Erasmus+ « *Pratiques innovantes et responsables dans le management des organismes à vocation sociale* » que nous avons coordonné avec une équipe transnationale (France, Roumanie et Luxembourg) nous a permis par la mise œuvre d'une méthode inspirée qui nous tient à cœur –la recherche-action collaborative –, de produire une connaissance en lien avec le développement des pratiques professionnelles et des pratiques de formation mais également de dépasser les clivages trop souvent opérés entre les « mondes » de la connaissance, de l'action et de la formation.

Nous avons déposé en 2020 un projet KA2 "2T ID – Transformer en Territoire Inclusifs et Durables : management stratégique et inter coopération" visant l'élaboration d'une méthodologie facilitant l'essaimage, la dissémination et le changement d'échelle des initiatives d'innovation sociale et regroupant 9 partenaires de 5 pays ainsi que 3 réseaux nationaux et européens.

D'autres projets sont en émergence au sein de notre institut et l'attribution de la charte 2021-2027 nous permettrait de les mener à maturation et faciliter nos recherches de financements.

2.3. Communiquer et développer notre rayonnement international

La participation de formateurs à des colloques internationaux comme au Canada (Sherbrooke) et au Liban (Beyrouth) ont été autant d'occasion de créer ou renforcer des liens avec des partenaires du Programme Erasmus+. Ils ont permis de développer des projets de mobilité et de coopération dans comme hors le cadre de ce dernier, tels que l'organisation d'une journée d'études franco-belge en partenariat avec l'HELMo dans le cadre des manifestations du mois de l'Europe 2020 ou encore, l'organisation par l'IRTESS dans ses locaux pour janvier 2021 de la 3ème édition du colloque international francophone en éthique portant sur « Les enjeux éthiques entourant la relation d'aide et de soin : approches plurielles » en partenariat avec l'Association Francophone Internationale d'Éthique de la Relation et de la Santé Mentale, et l'EREBFC Espace de Réflexion Éthique de Bourgogne Franche Comté, avec le soutien de la Chaire valeurs du soin du département de philosophie de l'Université de Bourgogne et de l'Université de Sherbrooke.

Le développement de partenariats de coopération et d'échanges de pratiques, la réalisation de projets portés par des partenaires venant de divers champs et pays est un objectif important pour la période 2021-2027. Pour cela, nous nous appuyons, en complément de notre inscription dans le consortium CS4F, sur les services déployés par les collectivités locales et territoriales. Nous viserons également à renforcer et étendre nos inscriptions dans différents réseaux locaux comme le PREFAS, ERECBF, CREA, RESEDA, INRAe, EUROPE DIRECT, etc. nationaux comme UNAFORIS, ESSFrance, FAS, etc., et internationaux tels qu'AIFRIS, IASSW ou Hybrida-IS (réseau interdisciplinaire et international de recherches en intervention sociale / travail social), REVES, EURODIR, EURICE, SEFEA, etc.

Ces différents axes stratégiques, pour certains au-delà du dispositif Erasmus, concourent à une véritable mobilité internationale favorisant des échanges durables. Ils permettent également d'établir une comparaison entre nos programmes de formation, pratiques professionnelles et initiatives locales et ceux des pays avec lesquels nous avons établi des partenariats.

Les mobilités enseignantes, qui restent fortement à encourager sur la période 2021-2027, participeront de cette dimension en s'inscrivant dans une dynamique de réciprocité d'enseignement et de comparaison des méthodologies pédagogiques mises en œuvre. Les personnels administratifs seront également encouragés à réaliser des mobilités afin d'élargir leur cadre de référence professionnel et de comparer les méthodes de travail.

L'inscription à la charte 2021-2027 nous offrira l'opportunité d'accroître nos possibilités en la matière grâce aux outils et structures disponibles (Erasmus+ Project Results Platform, Plateforme E-Twinning, France Education International, DAREIC, etc.) et d'aller vers plus de souplesse ainsi que d'efficacité dans la mise en œuvre des actions du Programme en nous appuyant sur l'initiative Erasmus+ going digital dont participe l'initiative carte européenne étudiante, I-CEE qui nous permettra de moderniser les cartes étudiantes.